

Titre de l'emploi :

Enseignant(e) en Cinéma - Automne 2026

No de concours/affichage :

26-27-ER-530-01

Service :

Enseignement régulier

Année/Session :

Automne 2026

Discipline :

Cinéma - 530

Début d'affichage :

8 juillet 2026

Fin d'affichage :

9 août 2026

Un cégep accueillant et inclusif qui stimule les réussites! **Le cégep vous offre une multitude de possibilités de carrière au sein d'un environnement dynamique et innovant. Joignez-vous à notre équipe pour?:**

- Réaliser des projets stimulants et porteurs de sens;
- Contribuer concrètement à la réussite de nos personnes étudiantes et au rayonnement de nos équipes;
- Profiter de mesures favorisant la conciliation travail–vie personnelle;
- Bénéficier d'un régime de retraite, d'avantages sociaux et de divers congés;
- Accéder à plusieurs de nos services dont : cafétéria et comptoir santé, clinique d'hygiène dentaire, garderie;
- Utiliser nos installations dont?: salle d'entraînement, piscine, gymnase, bibliothèque, activités culturelles;
- Participer aux programmes de perfectionnement, ainsi qu'aux activités de reconnaissance, de prévention et de promotion de la santé.

PAÉE

Le Cégep de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Charge(s) disponible(s) et information

Notre département de cinéma est à la recherche d'une personne enseignante pour un remplacement à temps partiel pour la session d'automne 2026. Il y a une possibilité que le remplacement dure toute la session, ou jusqu'à

un préavis du Service des ressources humaines.

Notez que nous cherchons une personne disponible rapidement après le processus de sélection, qui aura lieu dans la semaine du 17 août, puisque les cours débutent le 24 août.

Voici le détail de la charge à combler, les cours se donnent tous en présence au collège :

* L'horaire n'est pas officiel et pourrait changer.

- 2 groupes de 530-LEA-HY - Exploration cinématographique, les lundis de 12h35 à 15h15 et les mardis de 11h40 à 14h20.

En quoi consiste enseigner au collégial (sans s'y limiter) :

- la préparation du plan d'études;
- la préparation de cours, de laboratoires ou de stages;
- la prestation de cours, de laboratoires ou de stages;
- l'adaptation;
- l'encadrement de ses étudiantes et étudiants;
- la préparation, la surveillance et la correction d'examens;
- la révision de corrections demandée par les étudiantes et les étudiants;
- la participation aux journées pédagogiques organisées par le Collège;
- la participation aux rencontres départementales et aux activités requises pour la réalisation des fonctions du département.

Qualifications requises

- Baccalauréat en communication, option cinéma

OU

- Baccalauréat en production cinématographique

OU

- Tout autre baccalauréat avec une majeure en cinéma

Test(s) requis

Test de français (sauf si déjà réussi)

Remarques

En regard de la convention collective, sous la clause 5-1.12 et conformément à l'Annexe II-6, toute personne souhaitant postuler sur une offre d'emploi enseignante doit déclarer si elle est en situation de double emploi. Comme stipulé dans cette clause, toutes personnes en situation de double emploi ne peut obtenir de charge d'enseignement.

Entrée en fonction prévue :

24 août 2026

Échelle salariale :

57 548,00\$ - 110 825,00\$

Lieu de travail :

Campus principal

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.